

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Décision du 25 novembre 2025

**Portant nomination des membres du bureau de vote chargé de procéder au dépouillement des scrutins pour l'élection des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels**

**La ministre de la culture,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 239-1 et D. 239-2 à D. 239-11 ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2025 fixant les modalités d'élection des représentants étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le bureau de vote mentionné à l'article 7 de l'arrêté du 30 avril 2025 susvisé est composé des membres figurant en annexe de la présente décision.

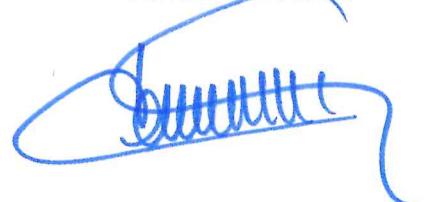
**Article 2**

La directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait le 25 novembre 2025

Pour la ministre et par délégation,  
La sous-directrice des politiques transversales, des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche  
Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche

Caroline Lecourtois



## ANNEXE

### **Bureau de vote central :**

Présidente : Caroline LECOURTOIS

Vice-présidentes : Fanny MOREAU, Jade ROBIN, Alice LEHMANN

Secrétaire : Isabelle ROCHAS

### **Section de vote n°1 - scrutin 6 (architecture - paysage)**

Vice-présidente : Fanny MOREAU

Secrétaire : Virginie TRICAS-BARRIO

### **Section de vote n°2 - scrutin 7 (arts plastiques)**

Vice-présidente : Jade ROBIN

Secrétaire : Sarah KHERCHOUCH

### **Section de vote n°3 - scrutin 9 (patrimoine) et 10 (spectacle vivant)**

Vice-présidente : Alice LEHMANN

Secrétaire : Alix BORDES